

ENTRETIEN INÉDIT AVEC VERÓNICA ESTAY STANGE SUR LA POST-MÉMOIRE

INTERVIEW WITH VERÓNICA ESTAY STANGE ON POSTMEMORY

Samia MOUFFOUK¹

Université Batna2 / Algérie
s.mouffok@univ-batna2.dz

Résumé : Dans cet entretien, Dre Verónica ESTAY STANGE répond aux questions relatives à la post-mémoire en tant que phénomène scriptural, de façon générale, puis en l'inscrivant dans le contexte de la littérature maghrébine francophone. Elle commence par justifier la circonscription pluridisciplinaire de la post-mémoire et son impact discursif et esthétique. Puis elle parle des paramètres qui aident à distinguer entre les écrits mémoriaux et post-mémoriaux. Elle a souligné aussi la relation entre l'absence du souvenir du traumatisme et la mémoire qui n'est plus passive. Enfin, elle a parlé de la possibilité de l'existence d'une fonction thérapeutique liée à l'écriture post-mémorielle.

Mots clés : post-mémoire, littérature maghrébine francophone, traumatisme, oubli, stratégies scripturales post-mémorielles

Abstract : In this interview, Dr Verónica ESTAY STANGE answers questions relating to post-memory as a scriptural phenomenon, in general, then placing it in the context of French-speaking Maghreb literature. It begins by justifying the multidisciplinary circumscription of post-memory and its discursive and aesthetic impact. Then she talked about the parameters that help distinguish between memorial and post-memorial writings. She also highlighted the relationship between the absence of memory of the trauma and memory that is no longer passive. Finally, she spoke about the possibility of the existence of a therapeutic function linked to post-memorial writing.

Keywords : post-memory, French-speaking Maghreb literature, trauma, forgetting, post-memory scriptural strategies

* * *



¹ Auteur correspondant : Samia Mouffok ; s.mouffok@univ-batna2.dz

– *Voudriez-vous vous présenter aux lecteurs de la revue RAL ?*

Docteure en langue et littérature françaises, j'ai consacré une partie de mon travail de recherche à l'étude de l'évolution des formes esthétiques du Symbolisme à l'art contemporain, en empruntant et en développant une approche sémiotique. Cette phase de mon travail de recherche a donné lieu à la publication de deux livres (*Sens et musicalité*, *La musique hors d'elle-même*) et d'une quarantaine d'articles.

Cependant, grâce aux outils conceptuels que la théorie du sens m'a fournis et qui peuvent être appliqués à différents domaines, j'ai développé de manière parallèle une réflexion approfondie sur les créations littéraires et artistiques associées à la mémoire et à la post-mémoire des traumatismes politiques, notamment au Chili en Argentine. Cette voie de recherche s'est concrétisée par la publication d'une vingtaine d'articles, préfaces, postfaces, etc.

Comme il arrive souvent pour ce type de travail, mon intérêt pour ce sujet est en rapport avec ma propre expérience. En tant que fille d'ex-prisonniers et exilés politiques, survivants de la dictature de Pinochet. Si cette position m'a permis d'éprouver dans ma chair les effets des traumatismes historiques à travers les générations et d'apercevoir les mécanismes de leur transmission, elle entraîne évidemment des difficultés particulières relatives à la « juste distance » qu'il faut conquérir lorsqu'on fait soi-même partie de son objet. Cette prise de distance, qui sera toujours relative, a été rendue possible par mon propre champ disciplinaire (la sémiotique), qui étudie la signification à travers ses manifestations discursives.

Cet ancrage m'a permis par ailleurs de circonscrire et de spécifier mon mode d'approche de la post-mémoire, un phénomène par définition hétérogène, qui par conséquent peut être étudié par un grand nombre de disciplines : la psychanalyse, bien sûr, mais aussi l'histoire, la sociologie et encore les neurosciences et la génétique. Dans ce cadre, les œuvres littéraires et artistiques me sont apparues comme des objets privilégiés, non seulement parce qu'elles permettent d'appréhender la post-mémoire à travers le filtre du discours, mais aussi parce que, comme l'observait Marianne Hirsch, les vides inhérents à cette sorte de « mémoire par procuration » ont tendance à être comblés au moyen de l'imagination.

– *Dans quelle mesure pouvons-nous dire que la post-mémoire en tant que phénomène scriptural a existé avant son appellation puisque tout auteur a écrit, un jour, un souvenir qu'il n'a pas vécu ?*

La post-mémoire des traumatismes historiques, en tant que manifestation aussi bien littéraire qu'artistique, existait bien avant son identification, sa désignation et sa transformation en un objet de réflexion spécifique : c'est un fait. Mais, tout en admettant que rétrospectivement un bon nombre de créations sont susceptibles de nourrir le corpus de la post-mémoire, pour que cet objet d'étude reste tel, il est nécessaire de bien le circonscrire et de bien définir sa spécificité ; autrement, en devenant trop large, il perdrait sa consistance et même sa pertinence.

Pour cela, il faut considérer que toute œuvre littéraire évoquant des souvenirs non vécus – ce qui est, en définitive, le propre de la fiction – ne se rapporte pas forcément à la post-mémoire. Je crois que les paramètres qui peuvent nous permettre de distinguer ce qui en relève de ce qui n'en relève pas sont d'ordre thématique, mais pas seulement. D'ordre thématique, parce qu'il est clair que, tout comme les œuvres rattachées à la mémoire, celles relatives à la post-mémoire renvoient directement ou indirectement aux traumatismes historiques qui ont marqué telle ou telle collectivité. C'est ce qu'on peut appeler le critère de « véridiction » : celui qui, selon Paul Ricoeur (2000), rend possible la distinction entre mémoire et imagination, en dépit de leurs imbrications. À ce propos, il affirme : « Nous sentons et savons alors que quelque chose s'est passé, que quelque chose a eu lieu, qui nous a impliqués comme agents, comme patients, comme témoins. Appelons fidélité cette requête de vérité. »

Or, dans la post-mémoire ce « quelque chose » qui s'est passé et que la remémoration aurait pour fonction de réactualiser, est souvent à peine identifiable : strictement parlant, on ne peut pas se rappeler les souvenirs d'autrui. Cependant, comme je le suggérais dans un article paru dans la revue *Esprit* (Estay Stange, 2017), des liens d'ordre sensible et passionnel relient ces discours sinon à l'événement véritable du moins à la trace, elle aussi « véritable », qu'il a laissée dans l'éprouvé de celui qui l'a effectivement vécu. C'est pourquoi, disais-je dans cet article, la post-mémoire peut être considérée comme la trace d'une trace. En somme, le critère thématique devrait permettre de reconnaître des discours qui relèvent bien de la post-mémoire – même si le souvenir en tant que tel est absent – et non de la pure fiction.

Mais il y a, me semble-t-il, d'autres paramètres qui rendent possible l'identification des œuvres associées à la post-mémoire, en les distinguant notamment de celles rapportées à la mémoire. Ce sont des paramètres que seule la connaissance approfondie des créations relevant de l'une et de l'autre dans le cadre d'une certaine culture peut permettre de dégager.

Dans le cas des œuvres de la post-mémoire sud-américaine, j'ai constaté par exemple la présence de certains traits narratifs, énonciatifs et stylistiques récurrents. Parmi les premiers se trouvent l'intérêt pour les micro-histoires qui sous-tendent l'Histoire, ainsi que le questionnement des rôles figés (les héros, les tyrans, les bourreaux...). Quant aux traits énonciatifs et stylistiques, j'ai remarqué le recours fréquent aux registres ludique (souvent lié au regard enfantin), humoristique et ironique. De même, l'énonciation énoncée et la confusion des niveaux de « réalité » dans le texte (l'univers référentiel construit dans et par le discours, la spéculation, le rêve, la fantaisie) me paraissent caractéristiques des créations de la post-mémoire, du moins dans le domaine socio-culturel sur lequel j'ai travaillé. Mais il faudrait sans doute mener une recherche comparative pour savoir si ces traits sont propres à ce domaine, ou s'ils ont une portée plus générale.

Enfin, à ces différents traits j'ajouterai encore une composante sensible et passionnelle : les discours de la post-mémoire me semblent mettre en évidence et même faire ressentir l'éprouvé affectif et corporel qui caractérise le retour du traumatisme.

Par ailleurs, l'identification de paramètres discursifs permet de suspendre la question relative aux données biographiques des auteurs, entre ceux qui n'étaient pas nés à l'époque des événements, ceux qui se trouvaient dans le ventre de leur mère et ceux qui étaient enfants – à propos desquels Rubin Suleiman a proposé d'employer le terme de « génération 1.5 » ; ce qui risque, à mon avis, de nous conduire vers la sur-segmentation de notre objet.

– Selon votre perception, dans la post-mémoire, la mémoire n'est plus passive mais active puisqu'elle agit au présent. Tout est lié à ce souvenir qu'on porte en soi sans porter son expérience réelle. Est-ce que vous pensez que la post-mémoire redéfinit l'oubli à partir de l'aspect mouvant du souvenir et de la mémoire du corps ?

La (post-)mémoire, en effet, agit dans le présent : c'est ce que Jean-Luc Nancy (2020) remarquait dans sa contribution au numéro d'une revue mexicaine consacré à la post-mémoire que j'ai eu l'honneur de coordonner. Pour cette même raison, le philosophe s'interrogeait sur la pertinence du préfixe « post- » antéposé à la « mémoire ». Elle agit dans le présent car, comme toute mémoire, elle suppose la présence, dit Nancy, de « ce qui est affecté par un indice temporel rétroactif ». Dans ce sens, même si elle se rapporte au passé – plus encore, à un passé que l'on n'a pas vécu et dont par conséquent on n'a pas de souvenir proprement dit –, elle se manifeste « ici » et « maintenant ».

Cela est sans doute vrai pour tout traumatisme, ainsi que pour toute réminiscence mnémique marquée par une forte charge affective. Un peu comme les « flash-back » qui caractérisent ce que les psychologues appellent le syndrome de stress post-traumatique : les réactions physiques et émotionnelles sont les mêmes que lors de l'expérience première. À cet égard, Primo Levi affirmait que « le souvenir d'un traumatisme, souffert ou infligé, est lui-même traumatisant parce que son rappel fait souffrir ou, pour le moins, perturbe » (1989 : 24). Dans ce sens, il faudrait considérer le « post- » de la post-mémoire non pas comme un marqueur de temporalité mais plutôt comme un marqueur énonciatif : la post-mémoire ne serait pas une mémoire « après la mémoire » (puisque, pour la mémoire, il n'y pas d'« après »), mais plutôt une mémoire « d'après la mémoire » : façonnée *selon* elle, à sa manière.

Or, cette particularité de la post-mémoire qui est celle d'agir au présent sans pour autant avoir de substrat événementiel nous conduit, oui, à reconsidérer la question du souvenir et de l'oubli : dans la post-mémoire, il n'y a pas d'oubli puisque le souvenir en tant que représentation cognitive n'a jamais existé – même s'il peut être reconstruit à travers des récits entendus ou des images vues, il ne s'agit pas d'un souvenir mais bien d'une reconstruction. Cependant, tout se passe comme si d'autres instances que celle de la cognition « se souvenaient » de quelque chose : une instance corporelle, une instance affective... On sait – les psychologues et les

psychanalystes l'ont mis en évidence – que certains gestes, émotions ou réactions somatiques, voire certains « symptômes », ne peuvent s'expliquer que par les traumatismes de la génération précédente. Les témoins eux-mêmes peuvent avoir oublié ou refoulé l'événement en question ; il n'empêche, leurs effets sont là, dans le présent, et traversent les générations. Dans la post-mémoire il n'y a donc pas d'oubli ; il y a plutôt des manières de se souvenir.

– Est-ce qu'on peut dire que la post-mémoire n'agit pas seulement dans le temps et entre générations mais elle peut se voir à travers tout événement écrit sans être vécu ? Je donne l'exemple des auteurs algériens qui ont écrit sur la décennie noire en Algérie sans pouvoir vivre cette expérience puisqu'ils étaient exilés. S'agit-il d'une écriture post-mémorielle sachant que leurs productions (romanesque ou de témoignage romancé) sont réalisées dans la même période des faits historiques (c'est ce qu'on appelle l'écriture d'urgence) ?

C'est une bonne question, qui nous ramène, encore une fois, à la définition de la post-mémoire et à sa caractérisation. Il me semble que, dans le cas que vous citez, comme dans beaucoup d'autres, c'est seulement la comparaison, du point de vue discursif, entre les créations considérées comme des œuvres rattachées à la mémoire et celles qui nous paraissent relever de la post-mémoire, qui permet de les classer dans telle ou telle catégorie.

Le problème qui se pose si l'on accepte de rattacher à la post-mémoire les écrits des exilés politiques portant sur la décennie noire en Algérie est celui de la contemporanéité des événements par rapport aux auteurs. Certes, dans ce cas il y a bien la « distance » ou l'absence caractéristiques de la post-mémoire : une distance, ici, proprement spatiale, et une absence due à l'éloignement. Et, certes aussi, on a dit que la post-mémoire n'est pas une mémoire « après la mémoire » mais « d'après la mémoire ». Cependant, ce « d'après » suppose l'existence de discours préalables, à partir desquels se construit et se façonne le « post- ». Or, dans ce cas l'écriture, même à distance, est une écriture de première main. C'est pourquoi j'aurais tendance à considérer qu'il s'agit plutôt de discours associés à la mémoire ; et plus spécifiquement, à la mémoire de l'exil. Mais cela reste à discuter, car il n'est pas impossible que, dans certains cas, la distance spatiale soit génératrice de configurations discursives proches de la post-mémoire. En tout cas, il y a bien un phénomène de post-mémoire dans le rapport des jeunes générations à la colonisation française de l'Algérie.

– *Les auteurs maghrébins invoquent ou invitent par leur écriture les vestiges et les traumatismes du passé, leur production scripturale demeure un univers original non seulement en raison de leurs expériences singulières mais en ce qu'ils renvoient à voir de nouvelles perceptions de l'imaginaire. Est ce qu'on peut dire que l'écriture de la post-mémoire est une transmission traumatique scripturale des souvenirs pour une finalité thérapeutique ?*

Que l'écriture de la post-mémoire soit « salutaire » au sein des différentes communautés, dans la mesure où elle contribue au « travail de mémoire » dans son ensemble, me paraît certain. Cependant, j'aurais du mal à supposer que, dans la

dimension individuelle, elle soit toujours « thérapeutique ». Elle peut l'être, sans doute, pour certains auteurs. Mais je sais par expérience qu'écrire sur ces sujets peut aussi « faire mal », surtout dans un premier temps (peut-être l'effet thérapeutique vient-il après ? je ne sais pas). Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas se donner à cette tâche : au contraire, c'est nécessaire, surtout lorsqu'on ne peut pas faire autrement. Mais, très souvent, « ça fait mal ». En paraphrasant Primo Levi, on pourrait dire que *l'écriture d'un traumatisme, souffert ou infligé, est elle-même traumatisante parce que son rappel fait souffrir ou, pour le moins, perturbe*. Écrire, c'est (re)vivre. Il n'en reste pas moins que l'écriture est aussi nécessaire que le souvenir. Ou plutôt, elle est, en elle-même, une manière de se souvenir.

Propos recueillis pas Samia MOUFFOUK

Références bibliographiques

- ESTAY STANGE V. 2017. « Survivre à la survie. Remarques sur la post-mémoire » dans *Esprit*. N° 438. p. 62-72.
- RICCEUR P. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Seuil. Paris.
- NANCY J.-L. 2020. “Carta sobre la (pos)memoria” (« Lettre sur la (post-)mémoire »), dans Verónica Estay Stange (éd.). *Tópicos del seminario*. “Semiótica y posmemoria” II, 1(45). Puebla, Mexique. pp. 60-63. URL : <http://www.topicosdelseminario.buap.mx/index.php/topsem/article/view/712>. Consulté le 29 octobre 2021.
- PRIMO L. 1989. *Les Naufragés et les rescapés. Quarante ans après Auschwitz (1986)*, trad. par André Mangé. Gallimard. Paris.